



Communiqué du 13 janvier 2018

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées vendredi 12 janvier au café associatif de RISOMES à Mâlain pour échanger sur la question de l'eau au sein de la communauté de communes Ouche et Montagne. Elus, chercheurs, techniciens, responsables associatifs, habitants du territoire, autant d'expériences et de compétences qui ont permis de partager des informations et d'avancer ensemble sur la compréhension de cette difficile mais néanmoins essentielle question de l'eau.

Le moment est opportun puisque des décisions importantes vont être prises dans les prochains mois sur l'avenir de la gestion de l'eau au sein de la communauté de communes ; les contrats de DSP (Délégation de Services Publics) arrivant à terme pour l'ex-CCVO et l'ex-SIED respectivement les 31/12/2019 et 31/12/2022. La communauté de communes, ayant pris la compétence Eau, souhaite étudier deux hypothèses : la continuité d'un régime de délégation de service public à un prestataire privé ou la mise en place d'une régie intercommunale publique. Une étude économique est en cours et la commission « Eau et assainissement » de la communauté de communes devrait rendre son avis à l'automne 2018. La réflexion sur l'eau potable étant liée à celle sur l'assainissement collectif, les décisions sur ces deux aspects de la gestion de l'eau devraient être cohérentes.

Dans ce contexte, les échanges de cette première réunion publique ont permis de faire émerger plusieurs exigences

Exigence démocratique

L'eau est un bien commun, un besoin vital et ce sont les usagers de l'eau qui financent entièrement ce service public via la facturation. En conséquence, les usagers doivent pouvoir co-construire les politiques de l'eau avec les élus locaux, et leur voix doit compter dans les prises de décisions et le suivi de ces politiques. Il existe de nombreuses compétences et expériences au sein de la société civile qui peuvent être mises à contribution pour penser ensemble (élus, techniciens et habitants) un service public de l'eau.

Exigence écologique

L'eau est une ressource précieuse et sa qualité dépend de la bonne santé de nos écosystèmes. Une gestion intégrée et globale du cycle de l'eau est une nécessité pour la durabilité de cette ressource. Toute politique de l'eau doit être associée à une politique de préservation ou de restauration des écosystèmes (sur les aires d'alimentation de captages mais aussi plus généralement) et à une politique d'économie de la ressource. La politique de tarification doit répondre à cette exigence de réduction de la consommation plutôt qu'à une exigence de profit, par exemple en appliquant un tarif progressif (plus je consomme plus c'est cher) plutôt que dégressif (plus je consomme moins c'est cher). L'économie de la ressource passe aussi par une bonne santé des infrastructures et donc par une politique budgétaire qui favorise les investissements de long terme pour préserver et améliorer notre patrimoine commun.

A court terme, ces exigences seront portées par une association « Eau Bien Commun Ouche et Montagne » qui verra le jour dans les prochaines semaines. Il s'agira notamment de réunir informations et compétences, d'informer les citoyens, de sensibiliser les élus et de proposer des orientations pour une politique de l'eau au service de l'intérêt général.

Que le message circule largement : il ne peut y avoir de décisions sur l'avenir de la gestion de l'eau au sein de la communauté de communes sans une concertation et une implication de tous les acteurs, notamment les habitants de notre territoire, et sans une considération sérieuse du problème de l'eau dans toutes ses dimensions.

Contact : contact@ebc-ouchemontagne.fr